

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS26

présenté par
M. Bapt, rapporteur

ARTICLE 15

Au quatrième alinéa du 1° du I de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« du temps de »

les mots :

« de la durée du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.